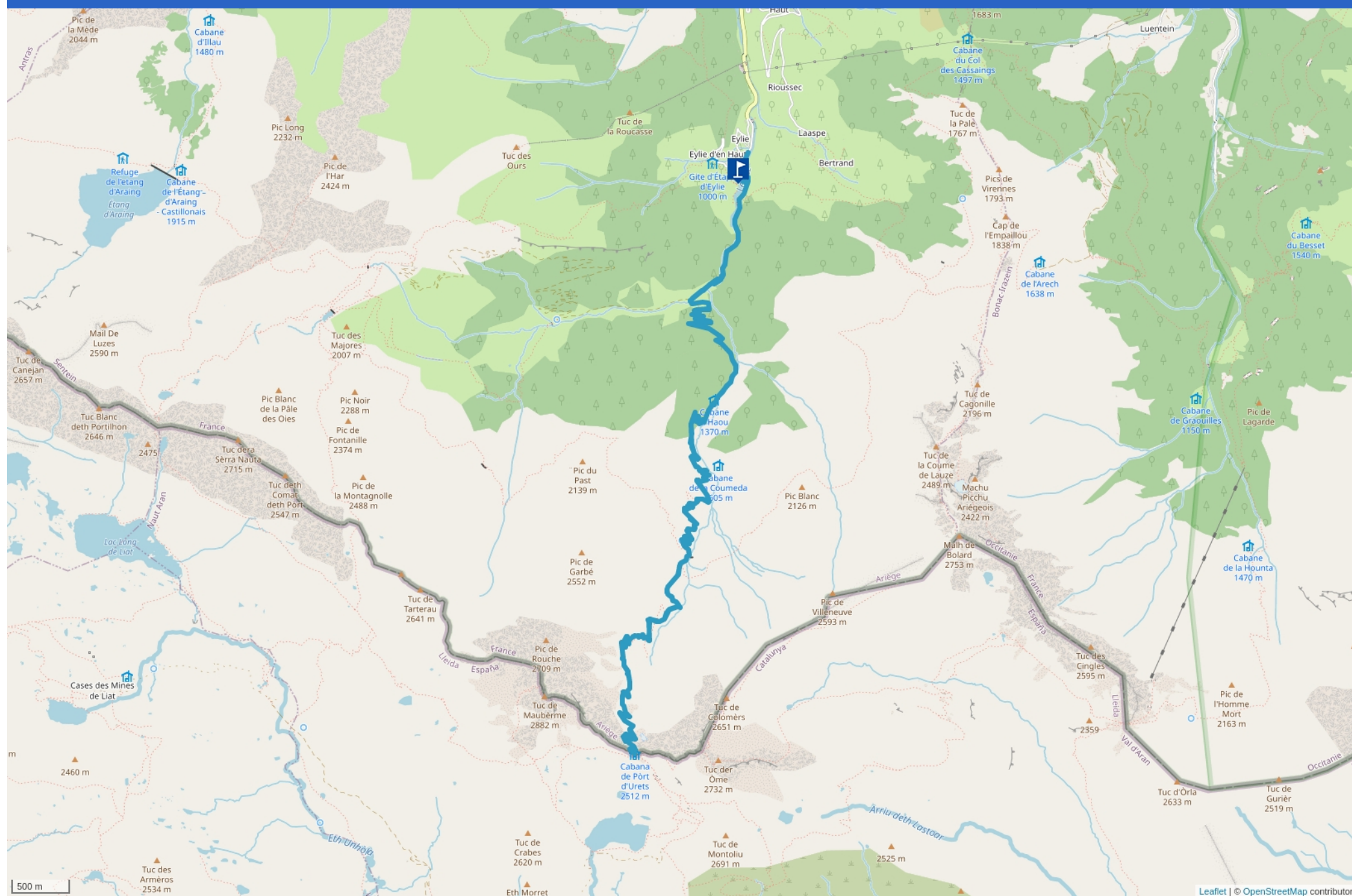


SENTIER TRANSFRONTALIER PORTS D'URETS



Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr



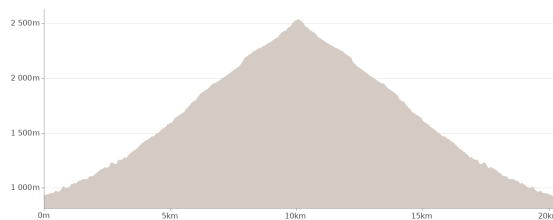
Mise à jour le 27/03/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par www.cirkwi.com

Leaflet | © OpenStreetMap contributors

Sentier transfrontalier Ports d'Urets

Proposé par : **Office de tourisme Couserans Pyrénées**


Validé par la FFRandonnée
"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait voyager"
www.cirkwi.com/circuit/664990




Départ : Bâtiment de l'ancienne usine du Bocard - 09800 SENTEIN

 20.27 km

 9h

 maxi 2530 m

 mini 916 m

 1639 m

Cette randonnée grandiose était l'ancien itinéraire des mineurs accédant au site de Montoulieu. Le panorama est exceptionnel tant du côté français que du côté espagnol.

Venez découvrir cette beauté au cœur des Pyrénées.

TOPO/PAS À PAS

Descriptif étape par étape :

1/ Départ de Bocard 0h - 920 m

Empruntez la piste forestière qui conduit à l'entrée du cirque de la Plagne par une gorge étroite. Bientôt, à gauche, quittez la piste par un petit pont et empruntez le sentier qui s'élève au travers d'une jolie hêtraie.

La sortie du bois est magnifique et la vallée amorce un virage pour déboucher

2/ à la cabane d'Haou 1h35 - 1360m

Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr

Traversez la prairie d'Haou (point d'eau), à laquelle succède celle de Couméda. Le sentier, bon et régulier, devient un peu plus raide vers 1800m. Bientôt, vous débouchez

4/ au barrage d'Urets 3h - 1947m

source au bord du lac.

Vous découvrez le majestueux cirque d'Urets ainsi que le Pic de Maubermé, à droite. Le sentier grimpe dans ce cirque, d'abord au centre puis peu à peu il le contourne sur la droite.

Vers 2400m, les lacets se resserrent de plus en plus et, par un chemin taillé dans la falaise (névé jusqu'à mi-juillet), aboutissent

5/ au port et cabane d'Urets 5h - 2512m

Vous êtes en Espagne, le panorama est vaste et lointain. A vos pieds, admirez le lac de Montoulieu. Le Pic du Maubermé, imposant, se dresse sur votre droite.

Le retour se fait par le même itinéraire que l'aller.

6/ Bocard d'Eylie 9h - 920m

COMPLÉMENTS DE LOCALISATION

Accès routier :

Depuis Castillon-en-Couserans, prenez la D4 vers Sentein. Continuez 4km après le village de Sentein jusqu'à Eylie. Après l'usine EDF, restez à gauche sur la route empierrée et gardez vous aux abords des bâtiments de l'ancienne usine du Bocard.

PÉRIODE D'OUVERTURE

Du 01/06 au 04/11.

Praticable de juin jusqu'aux premières neiges.

Attention car la fin du parcours reste quand même enneigée tardivement (juin, juillet en généralement).

Sous réserve de conditions d'enneigement et météorologiques favorables.

NATURE DU TERRAIN

Rocher
Cailloux
Terre

PASSAGES DÉLICATS

Main courante dans les derniers lacets avant l'arrivée au Port.

Piolet et crampons, voire corde, peuvent être utiles en début de saison pour le passage du port d'Urets

RÉFÉRENCES TOPO GUIDES ET CARTOGRAPHIQUES

Références cartographiques :

Carte IGN TOP 25 1947 OT ASPET PIC DE MAUBERMÉ

CONTACT



Mise à jour le 27/03/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par www.cirkwi.com

Téléphone : 05 61 96 26 60

Email : contact@tourisme-couserans-pyrenees.com

Facebook : <https://www.facebook.com/TourismeCouseransPyrenees/>

COMPLÉMENTS D'ACCUEIL

Vous êtes au cœur du Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises.

Nous vous encourageons à adopter un comportement responsable dans ce milieu fragile et partagé.

- Rester sur les sentiers et emporter ses déchets.
- Observer la flore sans la cueillir.
- Rester discret, pour les animaux sauvages.
- Dans les zones d'estive, penser à refermer les clôtures et barrières. Ne pas approcher ni nourrir les animaux. Si un Patou (chien de protection des troupeaux) s'approche de vous, écartez-vous lentement et calmement. Pas de grands gestes ni de cris, même s'il aboie, car il vous considérerait comme une menace. S'il vous suit, ignorez-le.
- La baignade dans les lacs est déconseillée. La crème solaire (même bio !) et autres cosmétiques sont source de pollution dans ce milieu fragile.
- Le bivouac est autorisé, mais seulement entre 19h et 9h, et à plus d'une heure de marche d'un parking.
- En période de sécheresse tout feu est interdit. Dans les autres cas, les feux sont autorisés seulement à plus de 200m d'une forêt. Préférer les réchauds aux foyers naturels.
- En cas de rencontre, très peu probable, avec un ours (qui cherche à tout prix à nous éviter) : manifestez-vous calmement, éloignez-vous progressivement, et ne courez pas.

